

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2016

1) Désignation du secrétaire de séance : Monsieur Steve BANSCH

Adopté à l'unanimité.

2) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2016

Adopté à l'unanimité.

3) Ajout d'une question à l'ordre du jour

Adopté à l'unanimité.

4) Election d'un nouvel adjoint : Madame Betty DESORT

22 voix POUR et 7 blancs

5) Finances : DM 2

Adopté à l'unanimité.

6) Finances : Remboursement de frais (33 € à Monsieur LECLERCQ pour la visite médicale d'aptitude à la conduite de poids lourds).

Adopté à l'unanimité.

1) Finances : sport dans les écoles ; remboursement de frais (76 € à Monsieur MAZURE pour le remboursement de 6 repas)

Adopté à l'unanimité.

7) Finances : Subventions allouées aux associations sportives hors subventions de classement

Adopté à l'unanimité.

8) Finances : subvention allouée au Centre Social dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (78 833.86 €)

Adopté à l'unanimité.

9) Finances : Revalorisation des loyers des habitations et des garages communaux situés rue Faidherbe, rue de Bernicourt, rue Paul Eluard et Cité du Calvaire

Variation annuelle de l'indice de référence des loyers : 0%

Adopté à l'unanimité.

10) Finances : Convention entre la commune de Waziers et le collège Romain Rolland pour l'utilisation de la piscine municipale lors de l'année 2015/2016

Adopté à l'unanimité.

11) Ressources Humaines : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (article 3, 1^{er} alinéa de la loi n°84-53 du 26/01/1984)

Création d'1 emploi d'agent contractuel dans le grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet du 1^{er} novembre 2016 au 31 octobre 2017 pour renforcer les équipes en place au sein de la piscine municipale.

Adopté à l'unanimité.

12) Ressources Humaines : Délibération ponctuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité (classes de neige 2017)

- ♦ 10 postes d'animateurs soit diplômés, stagiaires ou non diplômés,
- ♦ 3 postes d'assistant sanitaire
- ♦ 14 postes d'agents contractuels à temps complet recrutés en qualité d'agent technique

Adopté à l'unanimité.

13) Ressources Humaines : Rémunération du personnel d'encadrement des classes de neige 2016/2017

Adopté à l'unanimité.

14) Urbanisme : cession VRD (Cités Béhague et Gayant)

Adopté à l'unanimité.

15) Urbanisme : Procédure d'abandon manifeste

Parcelle cadastrée AE 231 située 63 rue Jules Ferry à Waziers,

Adopté à l'unanimité

16) Marchés publics : Attribution du marché création d'une salle de convivialité pour les jeunes par extension du Club House

Le conseil municipal prend acte de la décision de la CAO.

2) Marchés publics : Attribution du marché de prestations de service transports de personnes (enfants et adultes)

L'assemblée délibérante prend acte de la décision de la CAO.

3) SMTD : prise en charge par la commune des cartes de transport pour les personnes en démarche d'insertion

Adopté à l'unanimité.

4) SMTD : prise en charge par la commune des cartes de transport Or pour les personnes âgées

Adopté à l'unanimité.

17) Accessibilité : Adoption d'un agenda accessibilité programmée (Ad'AP) et pour l'autorisation de signer et présenter la demande d'AD'AP

Adopté à l'unanimité.

5) Régie des activités festives et culturelles : adoption de tarif

Adopté à l'unanimité.

18) Intercommunalité : Rapport d'observations définitives de la chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la Communauté d'Agglomération du Douaisis

L'assemblée délibérante prend acte du rapport.

19) Délibération portant autorisation d'ouverture des commerces le dimanche

Adopté à l'unanimité.

20) Consultation sur la demande désaffiliation du SDIS au CDG59

Adopté à l'unanimité.

21) Décisions prises par le Maire dans le cadre des attributions exercées au nom de la commune prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Depuis la dernière réunion du Conseil municipal, le Maire a pris les décisions suivantes, en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- De signer une convention d'utilisation de la piscine municipale pour les écoles primaires de GUESNAIN, l'APE des écoles de Montigny en Ostrevent, pour l'année scolaire 2016/2017
- De signer une convention d'utilisation de la piscine municipale avec Les Francs Nageurs Cheminots de Douai pour l'année scolaire 2016/2017
- De louer à Monsieur AUBIN Emmanuel domicilié au 56 Cité Gayant 59119 WAZIERS le garage n°3 rue Bernicourt 59119 WAZIERS, à compter du 15 septembre 2016.
Le loyer trimestriel est fixé à 99,50€
- De signer la convention de mise à disposition occasionnelle du Gymnase Coët à l'occasion des collectes de sang avec l'Etablissement Français du Sang pour l'année 2017.

Marchés publics :

MP N° 2016-031 : Marché de fournitures – Accord-Cadre à Bons de Commande – Fourniture de livres pour la bibliothèque municipale Louis Aragon de la ville de Waziers.
La présente consultation fait l'objet d'une procédure adaptée en application des dispositions Accord-cadre divisé en 3 lots :

LOT 01 : Livres enfants et adultes non scolaires

BC minimum : 3 500, 00 € HT

BC maximum : 7 000, 00 € HT

LOT 02 : Livres neufs à prix réduits – déstockage (de -40% à -60%)

BC minimum : 700, 00 € HT

BC maximum : 2 000, 00 € HT

LOT 03 : Livres à gros caractères pour les enfants et adultes

BC minimum : 500, 00 € HT

BC maximum : 1 200, 00 € HT

Nous avons reçu 4 offres :

Au regard des critères de jugement des offres,

- Lot 1 est attribué au FURET DU NORD
- Lot 2 est attribué à ABC Livres.
- Lot 3 est attribué à la société « A VUE D'ŒIL »

MP N° 2016-037 – Marché de travaux- Reconstruction d'une partie de la cour de l'école Guironnet – niveau 2

Nous avons reçu 1 seul pli.

Le marché a donc été attribué à l'entreprise JEAN LEFEBVRE à Douai pour un montant total de 16 284. 96 € HT soit 19 541. 95 € TTC.

MP N° 2016-038 – Marché de travaux- Mise en sécurité de la cour de la récréation de l'école Guironnet – niveau 2

Une offre a été reçue de la société PARCS ET JARDINS ANDRIOLO à Roost Warendin pour un montant de 2 289.00 € HT soit 2 746.80 €.

MP N° 2016-039 – Marché de travaux- Entretien des arbres au sein des bâtiments communaux.

3 offres ont été réceptionnées :

Au regard des critères de jugement, le marché a donc été attribué à l'entreprise ANDRIOLO PARCS ET JARDINS SARL à Roost Warendin pour un montant total de 9 519.00 € HT soit 11 422.80 € TTC.

22) Questions diverses

- Modification du PLU : adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 19h30.